

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2017/400 - 51050 - Autres actions éducatives et de formation
Proposition d'approbation d'un projet de contrat d'objectifs à conclure avec Sciences Po Strasbourg pour la mise en œuvre du Programme d'Etudes Intégrées (PEI) dans des collèges bas-rhinois et d'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre

La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- décide de l'attribution d'une subvention de 6 000€ à l'Université de Strasbourg dont Sciences Po Strasbourg est une des composantes, pour la mise en œuvre du programme PEI Collèges dans 6 collèges bas-rhinois ;
- approuve les termes du projet de contrat d'objectifs 2017-2019 ci-joint à conclure avec l'Université de Strasbourg et Sciences Po Strasbourg ;
- approuve les termes du projet de convention financière 2017 à conclure avec l'Université de Strasbourg et Sciences Po Strasbourg ;
- décide que la subvention pour l'année scolaire 2017/2018 sera versée en une fois sur le compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur à réception d'un exemplaire de cette convention signée ;
- autorise son président à signer le contrat d'objectifs et la convention financière dont les projets sont joints en annexe.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1111932-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17